

LES TERRITOIRES RHÔNE

CHANTIER

Le Carré de Soie poursuit sa mue

Gigantesque chantier d'où surgissent peu à peu immeubles de logements et de bureaux, espaces publics, commerces et services, le territoire de 500 ha du Carré de Soie, situé sur les communes de Vaulx-en-Velin et Villeurbanne, se transforme en quartier de vie et de travail. Sa position stratégique au sein de la Métropole, sa diversité et la force du projet urbain construit sur un partenariat public-privé sont de véritables atouts pour les habitants et les investisseurs.

LE QUARTIER CARRÉ DE SOIE EN CHIFFRES

500 ha
2 communes (Villeurbanne
et Vaulx-en-Velin)
15 mn du centre de Lyon,
de la Part-Dieu et de l'aéroport
Lyon-Saint Exupéry

AUJOURD'HUI :

1 000 entreprises
15 250 emplois
18 4000 habitants

À L'HORIZON 2030 :

700 000 m² ou
5 000 logements nouveaux
600 000 m² de bureaux
6 500 nouveaux habitants



Formant l'un des quatre pôles tertiaires de la Métropole, le quartier du Carré de Soie affiche des ambitions économiques fortes

Le regard se perd au milieu des grues et des immeubles en construction. Ici, au Carré de Soie, le secteur du bâtiment semble vivre ses heures de gloire ! Ce quartier en pleine effervescence évolue au fil des jours pour donner naissance à un environnement nouveau qui a commencé sa métamorphose en 2009, avec l'installation du pôle commercial et de loisirs géré par Altarea Cogedim. L'arrivée du parc de miniatures animées Mini World Lyon en 2017, puis de nouvelles enseignes et une salle de sport ont dynamisé l'offre (qui comprend aujourd'hui 59 magasins) et fait progresser la fréquentation de 19 %, avec 4,5 millions de clients par an. La ligne de métro A, le tramway T3, Rhônexpress et les bus ont été le facteur déclencheur de ce projet territorial, porté par la Métropole de Lyon et les Villes de Vaulx-en-Velin et Villeurbanne. « Ce quartier était en déshérence. La force de ce projet, c'est d'avoir pris le risque d'amener le métro et le tram pour bâtir cette ville autour. Il fallait d'abord penser à la mobilité pour imaginer ensuite une nouvelle vie, à la fois pour les habitants et pour les entreprises », explique David Kimelfeld, président de la Métropole de Lyon. Au centre du projet, le partenariat public-privé, qui associe des propriétaires, promoteurs et investisseurs, rend nécessaire la définition par les collectivités de règles claires et de modalités de régulation. Un processus qui se retrouve à chaque étape, depuis les opérations d'aménagement (mise en œuvre de PUP et de ZAC sur fonciers privés) jusqu'au lancement des opérations immobilières (concours d'architecte, implication des promoteurs dans des choix innovants, etc.). Le guide *Bien construire ensemble à Carré de Soie* a été conçu spécialement pour définir les attentes de qualités urbaine et architecturale de ce territoire.

Une concertation citoyenne et la première édition des Rencontres du Carré de Soie ont par ailleurs permis aux habitants de porter un regard sur leur futur quartier. « Des réunions ont eu lieu avec tous les bailleurs sociaux pour encourager les habitants à s'approprier le projet et à donner leur avis. Cette collaboration avec les usagers du territoire est une condition de la réussite. » Pour Hélène Geoffroy, maire de Vaulx-en-Velin, comme pour tous les acteurs du projet, le Carré de Soie se construit sur des valeurs de mixité, de lien social, de respect d'identité et de patrimoine. Riche de sa diversité, le territoire accueille actuellement 18 400 habitants. Il jouit également d'un patrimoine industriel, avec notamment l'usine TASE (Textile artificiel du sud-est), installée en 1924, et l'usine hydroélectrique de Cusset, datant de 1905.

Un pôle économique en devenir

Contribuant au développement de l'offre résidentielle de la Métropole, le projet Carré de Soie prévoit 5 000 logements, dont 2 000 sont déjà réalisés, pour accueillir plus de 6 500 habitants. Les constructions visent à favoriser les parcours résidentiels. Mais au-delà des préoccupations majeures de bien-être des habitants, ce quartier de vie affiche aussi des ambitions économiques fortes, lui qui se positionne comme l'un des quatre pôles tertiaires de la Métropole avec la Part-Dieu, Confluence et Gerland. Son offre de bureaux, qui se déploie sur 200 000 m² autour du pôle de transports en commun, convoite des entreprises tant nationales que locales, à l'instar de Veolia et Dalkia, Technip, Adecco et Alstom Transport, qui se sont déjà installées. Le projet soutient également les activités artisanales et industrielles historiquement implantées sur le territoire et qui sont un gage de mixité professionnelle.